

15 Août 1945

BRUNO LOHSE

.....

Note : LOHSE fut interrogé dans un centre spécial d'investigations en Autriche pendant la période du 15 Juin au 15 Août 1945.
Ce rapport doit être considéré comme le supplément du rapport sur l'activité de l'Einsatzstab Rosenberg en France, daté du 15 Août qui a été établi principalement d'après ses déclarations et dans lequel est délimitée l'étendue de son activité propre.

I - IDENTITE

a) Naissance, famille, et éducation.

Wilhelm Peter Bruno LOHSE, né le 17 Septembre 1911 à Duingdorf, Kreis Herford, Westphalie. Le père Auguste LOHSE membre de l'orchestre philharmonique de Berlin (instrument à percussion) vu pour la dernière fois à Berlin en Avril 1945. Mère, Anna Catherine LOHSE née BORNEXOP, morte en 1938, un frère et une sœur, madame NOVITSKI, vue pour la dernière fois à Hambourg (3 enfants) le frère de LOHSE et son beau-frère NOVITSKI étaient tous deux portés disparus au combat sur le front russe à la fin de 1944.

Ecole élémentaire et secondaire à Berlin. Gradué en 1929. Université de Berlin, 1930-1932, études en histoire de l'art, philosophie et culture Allemande. 1932, nommé professeur d'éducation physique. 1933, 4 mois en France, études de langues. 1935, Université de Francfort, gradué dans les études de l'histoire de l'art. 1936, diplômé des Beaux-Arts de Francfort. 1936-1939, études personnelles et commerce d'œuvres d'Art sur une petite échelle à Berlin, utilisant la maison de son père comme galerie.

b) Politique.

A son retour de France en 1933 et en reprenant ses études à l'Université de Berlin, LOHSE fut obligé de recevoir un "endoctrinement politique" en compagnie de tous les autres étudiants de l'Université.

Il déclara que pour éviter les conséquences d'un tel endoctrinement et parce que ses études avaient été interrompues avec les professeurs FISCHER, REUMYER et WEISSBACH, qui ne pouvaient plus exercer leurs fonctions, il s'engagea comme professeur de culture physique dans la Allgemeine S.S. Il s'inscrivit au parti nazi en 1937. En 1938, il cessa l'éducation sportive dans les S.S. à cause de sa mauvaise santé.

LOHSE déclara qu'en 1942 à PARIS on lui proposa le grade de Obersturmführer dans la Allgemeine S.S. et qu'on le pria de porter l'uniforme S.S., mais comme il était engagé dans la Luftwaffe, il eut la possibilité de refuser le grade, et l'uniforme. Il déclara sous serment qu'il n'avait jamais porté un uniforme S.S., mais qu'il avait été inscrit d'une façon permanente sur les listes S.S. en tant qu'instructeur d'éducation physique qualifié.

c) Service Militaire

Mobilisé le 27 Août 1939 comme conducteur dans le 4ème hôpital de campagne de l'armée " Sanitätsabteilung 532", avec le grade de 2ème classe. Servit avec cette unité dans la campagne de Pologne. Transféré le 30 Septembre 1940 dans un Panzerjägerabteilung et envoyé à la Ersatztruppenteil à Kolberg/Catsee pour les convalescents.

Postérieurement à une longue période à l'hôpital en Février 1941, LOHSE fut détaché pour 4 semaines en service, professeur à l'Einsatzstab Rosenberg à Paris. Transféré le 21 Juillet 1941 au Stabskompanie des Generaux de la Luftwaffe, à Paris, et le 19 Août 1944 au Fallschirmpanzerkorps Hermann GOERING, à Berlin (sa dernière unité militaire).

II - ACTIVITE AVEC L'EINSATZSTAB ROSENBERG

a) Première assignation

Etant donné sa situation civile comme historien d'Art LOHSE fut détaché de son unité militaire en Février 1941 pour 4 semaines de service, avec l'Etat Major spécial pour les Arts picturaux dans l'Einsatzstab Rosenberg, à Paris.

Antérieurement à cette époque, il déclara qu'il n'avait eu aucun contact avec l'organisation Rosenberg. Que lors de son arrivée, D.R.K. Oberführer baron KURT von BAER Directeur de l'Etat Major artistique de Paris, Vice-Directeur de l'Einsatzstab Rosenberg, pour la région occupée de l'Ouest lui avait expliqué que suivant un ordre d'Hitler les collections juives " sans propriétaire ", devaient être réquisitionnées et renvoyées en Allemagne, une telle confiscation étant en accord avec une stipulation spéciale de l'Armistice Franco-Allemande signée à Compiègne en 1940.

LOHSE déclara que von BAER lui dit aussi, que l'opération tout entière avait été déclarée secrète par HITLER et que même le texte essentiel dans la stipulation spéciale de l'Armistice ne devait pas être divulgué, son opération première avait été la même que celle de tous ses collègues de l'E.R.R. à Paris, que la confiscation était tout à fait légale et faite en accord avec les Gouvernements Français et Allemand.

LOHSE déclara que von BERNER lui avait ensuite expliqué que Rosenberg désirait une action rapide et qu'il avait été de ce fait, obligé de faire appel à tous les historiens professionnels de l'Art disponibles, pour l'assister dans sa tâche.

Il reçut la responsabilité première pour la préparation d'un catalogue et d'un inventaire de la collection d'Alphonse KAHN nouvellement confisquée. Il trouva ce travail antipathique et demanda de retourner dans son régiment, à la fin des 4 semaines de son affectation spéciale.

b) Assianation chez GOERING.

LOHSE déclara que 3 jours avant l'expiration de son service GOERING arriva à PARIS pour examiner les œuvres confisquées jusqu'alors par l'E.R.H. On lui donna la tâche d'escorter GOERING à travers le Jeu de Paume et comme la spécialité de LOHSE était la peinture Hollandaise du 17ème siècle, d'agir comme guide dans cette catégorie. LOHSE remarqua que GOERING avait été impressionné par son savoir dans cette spécialité particulièrement à cause d'une discussion qui eut lieu à propos de plusieurs tableaux exposés et lui ordonna de venir à son bureau au Quai d'Orsay.

LOHSE se rendit chez GOERING et reçut l'ordre de rester à Paris comme membre de l'Etat Major artistique de l'Einsatzstab aut staff. GOERING lui demanda aussi d'effectuer une surveillance périodique du marché d'art parisien et lui recommanda l'achat d'objets d'art pour son compte.

Peu après LOHSE reçut un document spécial signé par GOERING autorisant son activité au bénéfice du Reichsmarschall et requérant toutes les organisations militaires gouvernementales et nazies, de faciliter sa mission. Plusieurs mois après, LOHSE fut muté officiellement dans un détachement de la Luftwaffe à cause de sa mission spéciale pour GOERING. Il eut la permission de porter des vêtements civils à Paris et de conduire une automobile privée.

Tandis, que son activité avec l'E.R.H. diminuait à cause de sa nouvelle affectation, son statut et son indépendance dans l'organisation furent accrus. Nominativement, il resta membre de l'Etat Major artistique spécial sans autorité exécutive.

c) ACTIVITE après la "REVISION".

En Août 1942, le rapport des prétendues "Révisions" préparé par le Reichsleiter Robert SCHOLZ et Abschnittleiter Hermann von INGHAM, fut présenté à Rosenberg. (voir rapport sur l'E.R.H. chapitre 2 paragraphe B). Après l'acceptation Rosenberg des recommandations qui avaient été présentées dans ce rapport, SCHOLZ reçut la responsabilité entière de l'Etat Major artistique de Paris. Cependant étant donné qu'il restait la plupart du temps au Siège principal de l'E.R.H.

à Berlin, SCHOLZ fit de LOHSE et du docteur Walter BORCHERS ses représentants à Paris. Von BEHR quitta l'Etat Major artistique en Juin 1943 et pendant environ une année à partir de cette date LOHSE jouit d'une position quasi exécutive, partage ses responsabilités personnelles avec BORCHERS, et déléguant les affaires purement administratives à von INGRAM et au Docteur BRETHAUER, qui avaient succédé à von BEHR comme Directeurs de l'E.R.R. à Paris.

À début de 1944 à cause d'une rivalité qui s'était développée entre BORCHERS et LOHSE et parce que LOHSE avait formulé de continuelles requêtes pour retourner en service militaire actif, SCHOLZ le renvoya de l'Etat Major artistique. Il fut remplacé par Walter HENSOCK. LOHSE reçut un congé avant de retourner à son service actif, il se cassa la jambe pendant un séjour aux sports d'hiver, GOERING sur ce, lui enjoignit de rester à Paris et de continuer à travailler pour lui, sans faire partie de l'Etat Major artistique, mais en restant sous les ordres de l'E.R.R. pour la question administrative.

d) ACTIVITE depuis la chute de Paris jusqu'à la capitulation Allemande.

En Août 1944, pendant la débacle Allemande en France, tous les employés masculins de l'E.R.R. furent convoqués en service militaire actif pour la défense de l'Allemagne avec un préavis de 48 heures. LOHSE déclara qu'en apprenant cet ordre il craignit que le départ rapide de l'Etat Major de l'E.R.R. donne lieu à l'abandon d'archives essentielles et de nombreux trésors d'art de grande valeur. HENSOCK était absent de Paris et ne revint pas, et BORCHERS pris de panique renvoya tous les employés au reçu de cet ordre, se préparant à évacuer PARIS immédiatement.

Le 8 Août 1944, LOHSE prévint GOERING par téléphone de l'ordre donné à l'E.R.R. par le Commandant militaire allemand en France et il fut convoqué immédiatement à Berlin. A son retour à Paris, 10 jours plus tard il trouva les bureaux de l'E.R.R. abandonnés et retourna à Berlin le 19 Août pour faire son rapport au quartier Général de l'E.R.R., à cette date il fut nommé au Fallschirmpanzerkorps de Hermann GOERING à Berlin.

Un voyage à Bruxelles suivit, dans le but de recouvrer des objets personnels qui avaient été apparemment convoyés là, pendant l'évacuation hâtive des bureaux de Paris. LOHSE déclara que toutes ses affaires personnelles furent perdues lors de son transfert et qu'il ne retrouva rien. Peu après on lui accorda la permission de se rendre à Merano, en Italie, pour une semaine. Il avait suivi un traitement médical pour les coliques néphrétiques et comme son état ne s'améliorait pas, on lui conseilla de subir une opération en Novembre 1944. L'hôpital de Berlin où il avait été envoyé fut détruit lors d'un raid aérien peu après son arrivée et une permission lui fut accordée pour gagner Hohenschwangau/Fussen pour y être opéré. A Fussen il vécut avec Gunther SCHIEDLAUSKY et d'autres membres de l'E.R.R. affectés au dépôt du Schloss Neuschwanstein.

La fin de la guerre approchant LOHSE se rendit à Kogl en compagnie de SCHIEDLAUSKY pour conférer avec SCHOLZ qui n'avait jusqu'alors aucune instruction de la chancellerie du Reich, touchant les dispositions à prendre pour le matériel de l'E.R.R. dans le cas d'une occupation militaire alliée. A Kogl on pensa que l'avance russe pourrait bientôt atteindre la région et SCHOLZ décida que les archives de base de l'E.R.R. qui étaient entreposées à Kogl devraient être transportées à Fussen. C'est pourquoi FLEISCHER, qui avait été convoqué par SCHOLZ et LOHSE, transporta une partie du matériel de Kogl à Fussen en camion. LOHSE fit deux voyages de plus de Fussen à Kogl et retour pour rechercher d'autres listes et photographies. SCHOLZ lui révéla qu'il avait reçu les ordres de la Chancellerie du Reich de détruire tout le matériel documentaire de l'E.R.R., ordre qu'il jugea bon d'ignorer.

LOHSE déclara que lors de son dernier séjour à KOGL, SCHOLZ lui avait donné le dossier complet des ordres de base de l'E.R.R., lui demandant de les remettre aux autorités américaines dès que Fussen serait occupé. Il reçut aussi un ordre écrit de SCHOLZ autorisant SCHIEDLAUSKY et d'autres membres du personnel de l'E.R.R. de rester à Fussen et d'apporter toute aide aux autorités Américaines ou toute information qu'il pourrait requérir.

A son retour à Fussen LOHSE apprit que UTKAL et un certain nombre des membres évacués de l'Etat Major Berlinois s'y étaient rendus pendant son absence. UTKAL avait ordonné à tout le personnel de l'E.R.R. de quitter Fussen et de tenter de s'échapper. SCHIEDLAUSKY cependant était resté. Le 2 Mai 1945, SCHIEDLAUSKY et LOHSE se présentèrent aux Autorités du Gouvernement Militaire Américain à Fussen, et le 4 Mai 1945 LOHSE fut interné.

e) Participation dans les confiscations.

Les premières confiscations de l'E.R.R. furent menées par les assistants secrets de von BERN, qui n'étaient pas accompagnés, ni conseillés par les historiens d'art professionnels attachés à l'Etat Major spécial. Cependant, à une époque indéterminée, (suivant la recommandation du rapport de la "Révision") il devint d'une procédure régulière d'avoir l'un des historiens d'art pour accompagner le personnel responsable de l'E.R.R. aux locaux où les confiscations devaient avoir lieu. LOHSE comme BORCHERS, KUNTZE, BAUMANN, Mademoiselle EISEMANN, Mademoiselle von TOMFORDE et d'autres membres de l'Etat Major artistique employés à ce travail. Leur fonction consistait à contrôler l'étendue de la confiscation intrinsèque des objets d'art pris en considération et pour éliminer la saisie en gros des objets divers et des objets de valeur moindre.

LOHSE déclara aussi que lors du transfert de von BERN de l'E.R.R. à Dienststelle Westen, lui (LOHSE) reçut un ordre de SCHOLZ et de von IFERAM pour enquêter soigneusement sur toutes les adresses qui avaient été réunies par

von BEHR comme devant servir aux confiscations et pour s'assurer de ce qu'elles étaient en fait le but légitime des biens " sans propriétaire".

LOHSE fut obligé en plus, de déterminer par le canal de la commission française des affaires juives et du Sicherheitsdienst, si les saisies prévues comprenaient des biens abandonnés par les propriétaires juifs. LOHSE déclara qu'à sa connaissance aucune saisie ne fut jamais effectuée par l'E.R.R. sans que le propriétaire ne soit en fuite, mais il admit que ce principe ne fut pas appliqué, lors des confiscations faites sans discrimination par von BEHR et le Dienststelle Westen lors de l'action-N.

Toutes les saisies faites par l'E.R.R. suivant les données de von BEHR, furent dirigées par LOHSE et BORCHERS FLEISCHER seul, étant chargé du transport des œuvres d'art sélectionnées par les historiens d'art de l'endroit de la confiscation au Jeu de Paume.

(Pour plus de détails, voir le rapport sur l'E.R.R. chapitre 3 - paragraphe a)

f) Détails sur les échanges.

LOHSE partagea avec von BEHR et SCHOLZ les responsabilités des détails de certains échanges, de tableaux confisqués, entrepris par l'E.R.R. avec un certain nombre d'individus. La majorité de ceux-ci eurent lien avec le marchand allemand, Gustave ROCHLITZ, pour le compte de GOERING.

(Pour les détails des échanges dans lesquels LOHSE prit une part active, voir le rapport sur l'E.R.R. Ch.4 D et CH.V et l'interrogatoire de Gustave ROCHLITZ.)

g) Relations avec l'Etat Major de l'E.R.R.

Les relations de LOHSE avec ses collègues à PARIS, furent marquées par une série de petites intrigues dues à la jalousie de plusieurs membres féminins de l'Etat Major et par l'envie générale due à sa position favorisée auprès de GOERING.

(Voir le rapport sur l'E.R.R. ch. 2 § 0 et CH. 6 et voir ci-dessous ch. 4)

III - ACTIVITE POUR GOERING

(Note : pour plus de détails des achats de LOHSE faits et proposés à GOERING, voir le rapport sur la collection GOERING.)

a) A PARIS

Les activités de LOHSE comme agent spécial pour la collection GOERING furent entreprises d'abord à PARIS

de Mars 1944 jusqu'à Juillet 1944. Dès le début LOHSE ne devait qu'examiner des objets d'Art disponibles sur le marché de Paris et les exposer à GOERING au Jeu de Paume, lors des nombreuses visites de ce dernier à PARIS.

En conséquence, il fut autorisé pendant un temps relativement court à procéder à des achats indépendants pour GOERING sur la base de photographies soumises au Maréchal du Reich. Un fond spécial fut mis à sa disposition par les bureaux du commandant Général de la Luftwaffe de PARIS.

LOHSE déclara que cet arrangement ne donna pas satisfaction et ne dura pas car il était trop souvent embarrassé par les ordres de GOERING, qui, plusieurs mois après que les objets avaient été acquis de différents marchands, lui enjoignait de les retourner comme n'étant pas satisfaisants. En conséquence, il revint à son premier statut: celui de rabatteur pour GOERING d'œuvres d'art disponibles sur le marché.

Les relations de LOHSE sur le marché d'art parisien furent les suivantes:

I) Alain LOEBL

Directeur juif de la galerie GABIE (ancienne galerie KLEINBERGER). LOHSE déclara qu'il avait rencontré LOEBL grâce à Wilhelm Jacob MOHRE (voir rapport sur le pillage allemand des œuvres d'art en France du 15 Août 1943) peu après son arrivée à Paris; et qu'un arrangement était intervenu avec LOEBL pour le protéger contre les lois anti-juives, en compensation LOHSE recevait une première option de GOERING sur toute œuvre d'art passant entre les mains de LOEBL. De plus il obtint la libération du frère de LOEBL, Manon, du camp de concentration de Drancy en deux occasions.

LOEBL était le conseiller de LOHSE et son intermédiaire dans un grand nombre de transactions et il "détectait" les tableaux pour lui. C'est surtout grâce à LOEBL que LOHSE se familiarisa avec le commerce d'art parisien et fit la connaissance d'autres marchands tels que Victor WANDEL, PARDOUX et EGEL, qui travaillaient comme un syndicat non officiel. (voir le rapport sur les méthodes Allemandes d'acquisitions chapitre des marchands).

LOHSE acheta 3 tableaux directement de LOEBL pour GOERING et lui en proposa un certain nombre d'autres.

II) Gustave ROGELITZ

LOHSE fut le principal intermédiaire dans les saisies des échanges entrepris par l'E.R.R. avec ROGELITZ pour le compte de GOERING (voir rapport sur l'E.R.R. ch. 4 § D ch. 5 l'interrogatoire Gustave ROGELITZ).

III - Adolf FUESTER

LOHSE déclara qu'il était en termes assez intimes avec Adolf FUESTER, marchand "amateur" d'art et acheteur spécial de von RIBBENTROP qui avait été installé dans l'Ambassade Allemande à PARIS avec le titre nominal de consul. LOHSE rencontra aussi FUESTER grâce à MOHRER. FUESTER à son tour présente LOHSE à plusieurs marchands spécialement à DEQUOY et FARIANI.

IV - PAT-ZAADE

Citoyen français, qui fut un marchand actif à Berlin et à qui LOHSE acheta différents objets à Berlin pour GOERING (voir ci-dessous). A Paris de façon intermittente pendant toute la durée de la guerre.

V - LEEGENHOEK

Restaurateur et marchand Hollandais, travaillant à Paris et parfois associé en affaires avec le Docteur Hans WENDLAND. LOHSE lui acheta directement un tableau pour GOERING.

LOHSE procéda aussi à des achats à PARIS pour GOERING chez les personnes suivantes: MESTRALIST, PERDoux, LANDRY, ROITEL, Madame GERARD, et l'Hotel BROUOT.

b) En dehors de Paris

1 - Hollande

En plus de son activité pour GOERING à PARIS, LOHSE se rendit plusieurs fois en Hollande pour se rendre acquéreur de tableaux pour la collection Goering. Il déclara que le marché d'art Hollandais n'était pas pour lui un champ fertile étant donné que l'acheteur principal de Goering qui était en même temps le directeur de cette collection, Walter Andreas Hoyer s'occupait principalement d'affaires importantes en Hollande. De plus le marché hollandais était prospecté pour Goering par Alois NIEDL et le représentant spécial de SEISS-INQUART, Kajetan MUEHLHANS.

LOHSE déclara qu'il se rendit en Hollande pour la première fois sur l'ordre de Goering; il avait pour mission de se rendre à Amsterdam, d'y rencontrer PAT-ZAADE, et de l'amener à Monaco. PAT-ZAADE possédait un certain nombre de tableaux qui avaient été montrés à GOERING à Berlin et avaient éveillé son intérêt. Ils avaient été laissés à un restaurateur en Hollande pour être nettoyés et devaient être amenés au Dr. BRADYUS à Monaco, pour être expertisés avant toute possibilité d'acquisition par Goering. LOHSE déclara que lors de son voyage de retour à Berlin, les caisses contenant les peintures en question qui avaient été consignées comme propriété de la Wehrmacht furent perdues quelque part entre Paris et Amsterdam, et il fut obligé de retourner plusieurs fois à Amsterdam pour s'efforcer d'en retrouver la trace.

Lors de l'une de ses visites, il rencontra le marchand, Victor MODROZEWISKI, qu'il avait connu à Berlin. MODROZEWISKI le présente à Max J. FRIEDLANDER, éminente autorité en peinture hollandaise et au marchand Jan DICK junior et LOHSE découvrit ainsi que celui-ci était un associé de MODROZEWISKI. LOHSE rencontra aussi WIEDT, associé en affaires de DICK à ce moment-là.

DICK et MODROZEWISKI vinrent à Paris en Mai 1942 après que des arrangements eurent été conclus avec LOHSE pour offrir un ensemble de tableaux à GOERING. Trois de ceux-ci figuraient dans un échange de l'E.R.R. (voir rapport sur l'E.R.R. ch.3 § 17) et cinq nouvelles peintures furent achetées.

LOHSE déclara qu'un certain nombre de tableaux que DICK avait amenés d'Amsterdam à Paris, furent aussi perdus lors du voyage de retour et que ces pertes avaient nécessité sa présence à Amsterdam en diverses autres occasions. Dans le courant de ces visites LOHSE obtint l'expertise de 6 ou 7 tableaux qu'il se proposait d'offrir à GOERING et déclara qu'il avait eu la possibilité d'aider FRIEDLANDER juif de son état. LOHSE fut incapable de se rappeler exactement combien de fois il s'était rendu en Hollande pendant la guerre, mais il croit que ces voyages se sont montés à 10 ou 15. En diverses occasions, il voyagea de Paris à Amsterdam dans le train spécial de GOERING, et la majeure partie de ces visites se bornèrent à des arrêts d'une nuit pendant le voyage Paris-Berlin.

Contrairement aux déclarations faites à LOHSE par MIEDL lors de son interrogatoire à Madrid (voir le rapport sur MIEDL daté du 1er Mai 1941), LOHSE déclara qu'il ne se rendit pas en Hollande pour des affaires concernant l'E.R.R.

2°) SUISSE

LOHSE déclara qu'il ne s'était rendu en Suisse qu'une seule fois en 1942, se rendant de Paris à Bâle où il rencontra le Dr. Hans SCHNEIDER, ex-conservateur du Mauritshuis de La Haye. Le voyage avait été autorisé par GOERING à la suite d'une discussion entre LOHSE et HOFER sur l'authenticité d'un tableau attribué à Brouwer que GOERING avait acquis de DICK sur la recommandation de LOHSE. HOFER avait dénié son authenticité et LOHSE avait demandé une permission à GOERING de se rendre à Bâle et de discuter de ce point avec le Dr. SCHNEIDER. LOHSE déclara que SCHNEIDER confirma l'attribution à Brouwer et que GOERING avait gardé le tableau. De Bâle, il se rendit à Zurich pour examiner 3 Ranssch dont des photographies avaient été envoyées à Bâle pour être examinées par GOERING, et par le marchand de Ranssch, BORDECKER.

On avait dit à LOHSE que les tableaux étaient entre les mains d'un marchand nommé THALIN, mais à son arrivée à Zurich il apprit que les tableaux n'étaient plus disponibles, ayant été vendus quelque temps auparavant. LOHSE déclara qu'il n'avait pas entrepris d'autres affaires pendant cet unique séjour en Suisse et était revenu directement de Zurich à Paris.

3°) Sud de la France

LOHSE déclara qu'il s'était rendu dans le midi de la France, pour l'achat d'œuvres d'art pour GOERING, environ 5 ou 6 fois. En plus du voyage fait à Monaco en compagnie de PAT-ZAIDE, il se rend plusieurs fois à Nice et Cannes pour surveiller le marché d'art de la Riviera qui en était le centre pour la zone non occupée de France. Il acheta un tableau pour GOERING au marchand AGUILLARD à Cannes.

6) Activités diverses

LOHSE reçut une lettre officielle datée du 21 avril 1941 l'accréditant en vue de sa mission spéciale pour GOERING. Le texte de cette lettre était:

" Le Dr. Bruno LOHSE est autorisé par moi à acquiescer des œuvres d'art de marchands, de collectionneurs, privés et dans les ventes publiques. Tous les services de l'Etat du parti et les forces armées sont requises pour l'aider dans l'exécution de sa mission".

LOHSE insista sur le fait que son activité pour GOERING avait été gênée par son manque d'indépendance et par le fait que GOERING s'en remettait en dernier ressort, pour toutes les importantes transactions à HOFER. (Voir interrogatoire de Walter Andreas HOFER).

HOFER avait tendance à s'opposer aux efforts de LOHSE et à minimiser l'importance des objets que ce dernier proposait à GOERING, de plus le bruit que LOHSE avait été choisi par GOERING comme futur Directeur des collections Carinhall amplifiait l'inimitié d'HOFER et créait une barrière de plus. L'attitude de GOERING envers LOHSE était celle d'un protecteur plus âgé et bien que LOHSE déclarât qu'il avait idolâtré GOERING, il admit que la répugnance de GOERING à le relever de sa mission spéciale l'avait placé dans une position anormale, d'une part vis à vis de l'entourage de GOERING et d'autre part vis à vis de l'E.R.R.

De plus, étant donné qu'il était entravé par HOFER, dans ses efforts pour persuader GOERING de l'authenticité de ses propositions, LOHSE se sentit libre de proposer des objets qu'il avait vus sur le marché parisien à d'autres personnes officielles allemandes et à des marchands Allemands sur sa recommandation, un certain nombre de tableaux acquis pour le Musée du Fuhrer à Linz par des marchands, avec lesquels il était en bons termes.

membre de l'E.R.R. Il n'a pas tenté non plus de minimiser la signification de son acte pour le compte de GORRING.

Ses déclarations concernant des collègues et des associés dans son travail (souvent mis en face d'accusations portées contre lui par des personnes dont il est question) semble avoir été faites avec véracité et sans détours. Les déclarations qui forment la base de ce rapport ont été faites sans exception sous serment.

Dans l'intérêt de la clarté, il y a lieu d'énumérer une série des accusations dirigées contre LOHSE provenant de différentes sources avec les réponses qu'il y a faites sous serment.

1) Relations avec Victor MENDEL, 9 rue Boscador-PARIS 80.

LOHSE était accusé d'avoir envoyé un camion militaire conduit par un Allemand à cette adresse, d'en avoir emporté des œuvres d'art (tapisseries et peintures) et en deux occasions le 24 Février 43 et à une date antérieure d'avoir envoyé quelqu'un à cette adresse pour y prendre la première fois 8.000 francs et la 2ème fois, 200.000 francs.

LOHSE déclara que non seulement il n'a jamais fait d'affaires d'aucune sorte avec MENDEL, mais qu'il n'en a jamais reçu d'argent. Il déclara que MENDEL lui fut tout d'abord présenté par LOBEL et Madame DISTRICH, qui faisait toutes ses affaires à PARIS à cette adresse. Tous les tableaux acquis par Mme DISTRICH à Paris, étaient amenés chez MENDEL et y étaient déposés. La somme de 8.000 Frs a été perçue par l'un des assistants de LOHSE pour le compte de Fran DISTRICH qui était absente de Paris à cette époque, pour lui permettre de payer une note. De même la somme de 200.000 Frs fut perçue en paiement d'un tableau qui avait été acquis par le Dr. GOSPEL.

Comme il a été indiqué plus haut, LOHSE agissait de temps à autre comme intermédiaire pour Madame DISTRICH, GOSPEL, LANGR et autres.

2) LEFRANC et la Collection SCHLOSS.

LOHSE fut accusé d'avoir acquis pour lui-même en association avec l'agent et marchand LEFRANC 3 tableaux provenant de la collection SCHLOSS. Il déclara qu'il n'avait reçu ni tableaux ni compensation de la transaction SCHLOSS. Deux petits tableaux qu'il avait recommandés à Madame DISTRICH (l'un attribué à Rembrandt, l'autre à Judith Leyster) furent acquis par elle et par la suite achetés par Alfred ROSENBERG avec les fonds de l'E.R.R. parce que la question de l'authenticité de ces tableaux s'était élevée et SCHLOSS avait suggéré à ROSENBERG que l'achat justifierait LOHSE. ROSENBERG pensait aussi que LOHSE n'aurait pas dû donner à Madame DISTRICH la possibilité d'acheter des tableaux, qui pouvaient être éventuellement réclamés de Linz.

D'autre part, son intention était de les donner à Lins. LOHSE déclare que Madame DISTAICH vendit les tableaux à ROSENBERG sans profit. Une troisième peinture (école hollandaise du 17ème siècle "portrait de femme") fut rendu à LEFRANC et ensuite acquise par le Dr GÖRNING pour Lins. LEFRANC était l'agent officiellement délégué par le Gouvernement Français, chargé des détails de la vente, il recevait pour être mis en vente, tous les objets qui n'étaient pas été retenus par le Louvre ou choisis dans le premier groupe pour Lins.

3°) Expertises de BELTRAND.

Les expertises, ridiculement basses faites par M. Jacques BELTRAND au sujet des tableaux confisqués par l'E.R.R. qui avaient été choisis pour la collection GÖRNING, ont été condamnées unanimement. LOHSE dénia catégoriquement d'avoir tenté d'influencer BELTRAND dans ses expertises et il déclare que BELTRAND, individu timide et négatif, fit des expertises aussi basses dans la crainte des Allemands et spécialement de GÖRNING.

Une vaste documentation existe, qui prouve que HOFER, au moins en une occasion, persuada BELTRAND de baisser ses chiffres (Voir rapport sur la collection GÖRNING). LOHSE déclare que les expertises étaient une source perpétuelle d'humiliation pour SCHIEDLAUSKY et lui-même, et qu'elles ne reflétaient jamais la valeur des œuvres en question.

4°) Relations avec le Baron Olivier ALLARD, 59 Bd Exelmans, Paris.

LOHSE fut accusé de trafics clandestins avec le Baron ALLARD.

Il déclara qu'ALLARD, sujet Belge était un ami et un compagnon de sport.

ALLARD entra en difficultés financières et il désira vendre quelques uns de ses tableaux. LOHSE demanda à FLEISCHER de demander ces tableaux, pour les montrer au Dr. RABMAGHAR et à LANGE. Comme les tableaux n'étaient pas vendus LOHSE dit qu'il les lui a retournés. Il admit librement ses efforts pour le compte d'ALLARD.

5°) Relations avec LEEGENHOCK, 230 Bd Raspail-PARIS.

Il a été dit que LOHSE avait de fréquentes relations d'affaires avec le marchand LEEGENHOCK.

LOHSE déclara qu'il n'avait jamais acheté de tableaux à LEEGENHOCK, parce qu'il fréquentait cette galerie en tant qu'agent de GÖRNING. Il admit qu'il avait très souvent fréquenté cette galerie pour avoir les tableaux de LEEGENHOCK. LOHSE nie catégoriquement que LEEGENHOCK soit jugé être en affaires avec l'E.R.R.

60) Projets d'échanges avec FARIANI et DEQUOY.

LOESE a été accusé d'avoir tenté de faire un large échange avec les marchands DEQUOY et FARIANI, échanges concernant des tableaux confisqués par l'E.R.R. et d'avoir combiné des gains mutuels avec les 2 marchands. Il a été dit que 52 tableaux modernes furent livrés à DEQUOY, dans l'ancienne galerie WILDENSTEIN, 140 rue du Faubourg St Honoré à Paris, le 26 Janvier 1944 et que 3 jours plus tard, 8 autres tableaux modernes y furent livrés. Les 60 tableaux confisqués devaient être échangés contre 7 tableaux du 18ème siècle, un paysage attribué à Hubert Robert BOUCHER; 4 tableaux de GUARDI et 2 par PAMPHILI. Les 7 tableaux étaient évalués en bloc à 2.000.000 de francs et il était dit que LOESE et les 2 marchands avaient l'intention de revendre les 60 tableaux confisqués pour environ 20.000.000 de francs, les profits devant être divisés également entre eux.

L'informateur déclara de plus que la transaction fut bloquée par SCHOLZ qui arriva de Berlin juste à temps pour annuler l'affaire. Cet échange fut projeté et a été confirmé de différentes sources et par LOESE lui-même. LOESE déclara que SCHOLZ qui, en 41 avait préparé une liste de tableaux confisqués, de l'école française des 19ème et 20ème siècle que l'E.R.R. pouvait utiliser comme échange pour être vendus, avait approuvé le principe de la transaction.

LOESE déclara que les tableaux DEQUOY-FARIANI devaient être acquis par l'E.R.R. pour Linz. L'affaire selon LOESE fut annulée par certains de ses collègues de l'E.R.R. qui informèrent LOESE que l'échange serait désavantageux pour l'E.R.R. LOESE nia avoir jamais discuté avec FARIANI et DEQUOY des questions concernant des bénéfices personnels.

De plus, il nia que les 7 tableaux offerts par les marchands, aient eu une valeur dépassant 2 millions de francs, et déclara que le Hubert Robert BOUCHER à lui seul avait été vendu ensuite à LANGE à Berlin, pour 3.500.000 Frs, et revendu par LANGE à Linz pour un plus haut prix.

Il déclara de plus, que GOEPPEL avait désiré l'échange pour Linz et avait écrit une déclaration à cet effet; que HUBSTER avait expertisé les tableaux modernes offerts en compensation et que l'expertise était beaucoup plus basse que 20 millions de francs. Il ajouta que 10 tableaux avaient été offerts par DEQUOY et FARIANI dans cet échange et que 9 d'entre eux avaient par la suite été acquis pour Linz. (Voir le rapport Linz " musée d'Hitler et bibliothèque).

70) Relations avec LOEBL et la Galerie GARIN, à PARIS.

Le transfert de la bibliothèque artistique privée de LOEBL, à GORRING, avait été le sujet de beaucoup de suppositions.

LOESE et HOFER avaient été tous les deux, accusés

source, la galerie GARIN (Firme de LOEBL) agit en tant qu'intermédiaire pour la vente d'une importante bibliothèque à GOERING.

Des documents récemment découverts et les propres déclarations de LOEBL établissent le fait que LOEBL offrit sa propre bibliothèque à GOERING en don, probablement pour influencer le Reichsmarschall en sa faveur. L'offre fut transmise par LOEBL et HOVER à GOERING, mais ce dernier refusa d'accepter le don et ordonna d'acquérir la bibliothèque contre échange; pour ce faire, un tableau d'Utrille confisqué par l'E.R.R. fut donné à LOEBL en échange de sa bibliothèque (Pour plus de détails, voir le rapport sur la collection GOERING).

LOEBL a été aussi accusé de demander au Sicherheitsdienst, par GOERING de lui permettre d'employer Allen et Marion LOEBL, dans son propre intérêt. LOEBL admit avoir fait une demande au Sicherheitsdienst, mais d'une nature différente notamment un ordre pour protéger les LOEBL de nouvelles poursuites.

807 Activité pour HIMMLER.

Plusieurs informateurs ont déclaré que LOEBL en plus de son activité pour le compte de GOERING était responsable de l'acquisition d'œuvres d'art pour HIMMLER et autres grands fonctionnaires du parti.

Au cours de son travail avec l'E.R.R., LOEBL prit part à l'organisation d'échanges qui aboutit à l'acquisition de tableaux par HITLER, BORMANN et RIBBENTROP. Il n'eut l'initiative d'aucun de ces échanges.

LOEBL déclara que ses rapports avec HIMMLER furent limités aux incidents suivants:

GOERING lui demanda en une occasion de se rendre à Amsterdam pour examiner deux collections Hollandaises, celles des marchands VAN DER STRA et SIMONS. Il fit l'examen et n'acheta rien de ces collections ni pour GOERING ni pour aucune autre personne; mais le bruit courut qu'il avait acheté 2 collections en attente. Les S.S. avaient déjà pris les mesures pour confisquer les 2 collections composées surtout de mobilier antique et de tapis et en outre de quelques tableaux de plus grande importance.

LOEBL fut obligé de visiter les collections en compagnie d'un S.S. Hauptsturmfuehrer nommé PIETSCHMANN. Selon LOEBL, les 2 collections furent acquises par la suite, par HIMMLER au moyen de la commission Allemande pour les Pays-Bas, et servirent à meubler les établissements S.S. en Allemagne.

90) Relations avec Mlle SERATSKI, 9 rue Jean Moreau Paris (XVIIIème)

LOEBL déclara qu'il rencontra Mademoiselle SERATSKI,

Francaise). Il fut avec elle constamment depuis à Paris, et fit un voyage avec elle sur la Riviera au début de 1944, Mlle SERATSKI payant ses propres dépenses. LOHSE considère Mlle SERATSKI comme sa fiancée, il a nié avec force qu'elle soit jamais entrée en relations avec l'E.R.R. ou qu'elle e jamais été à sa charge. Il déclare qu'elle était française d'origine polonaise, fermement anti-nazie et activement gaulliste, circonstance qui lui causa à plusieurs reprises des difficultés par les Autorités Allemandes.

100) Voyages

Il a été dit que LOHSE avait voyagé souvent en Suisse, en Italie et en Espagne pendant la guerre et d'après une source, il aurait été compromis dans les affaires de contre-espionnage Allemand en Espagne.

LOHSE déclara qu'il ne s'était jamais rendu en Espagne, que son seul voyage en Italie eut lieu en Automne en 1944 lorsqu'il se rendit à Monaco pour une semaine de congé de convalescence et qu'il ne se rendit jamais en Italie pour affaires. Il déclara de plus, que son seul voyage en Suisse eut lieu en 1942 (Voir ci-dessus).

II) Activités diverses.

LOHSE déclara sous serment :

a) qu'il ne recut jamais aucune sorte de commission d'aucun marchand, qu'il ne le fit pas parcequ'il désirait devenir un marchand indépendant après la guerre, et qu'il espérait (Estant au service de personnages de premier plan dans le monde de l'Art Allemand et que Mademoiselle DIETRICH LANGER et le Dr. GOSPEL ainsi que plusieurs directeurs des Musées Rhineland) en profiter à la longue.

b) qu'il ne garda jamais pour lui-même aucun objet confisqué par l'E.R.R. Il admit à ce sujet que son appartement de Paris, 3 Avenue Matignon fut remeublé pendant l'une de ses absences de la ville par Mademoiselle ECKMANN avec quelques meubles et tapis confisqués par l'action "M", mais que ces objets avaient été rendus à la Dienststelle Westen avant qu'il n'ait quitté Paris.

c) qu'il ne fit aucun bénéfice dans les transactions auxquelles il prit part. Il déclara qu'il recut comme paye à Paris, la solde normale d'un caporal de l'armée, plus 500 marks de salaire par mois de l'E.R.R. et une indemnité journalière de 15 marks. Il n'accepte aucun cadeau des marchands ou d'autres individus en récompense de " ses services. Il acquit 3 petites peintures Hollandaises du 17ème siècle de ROCHLITZ pour 75.000 Frs et ROCHLITZ lui dit qu'il lui vendait ces peintures à " Perte". De plus, il recut en cadeau de BELTRAND 2 gravures sur bois, faites par BELTRAND lui-même.

d) qu'il ne menage, ni ne persécuta aucun juif, français, ou autre individu; il a été dit que LOHSE aide

financier. A ce sujet, il n'a avoir acheté ou acquis aucune oeuvre d'art de CAILLEUX ou de SCHOLLER. Ses relations avec LOEBL ont déjà été mentionnées.

V - MESURES A PRENDRE :

Les dénégations formelles de LOESE en ce qui concerne les charges les plus sérieuses dirigées contre lui en tant qu'individu ont été faites sous serment.

Tous les efforts devront être tentés pour interroger les individus pouvant confirmer ses déclarations spécialement ses collègues de l'E.R.R., tels que: BORCHERS ROSSAMP et Mademoiselle WEBER (tous présumés en résidence surveillée à St Georges Attersee (Autriche), ainsi que l'architecte et autres personnes à Paris, avec lesquels il était en contact.

Bien que LOESE semble avoir été la victime dans une large mesure de la jalousie de ses collègues, son rôle de premier plan dans la confiscation de biens artistiques appartenant à des juifs, conduite par l'E.R.R. à Paris, ne peut faire de doute.

Il serait donc nécessaire de le garder comme témoin pour toute la procédure des criminels de guerre qui pourrait être dirigée contre le personnel de l'E.R.R. Et s'il est jugé comme criminel de guerre, que la sévérité des accusations portées contre lui soit déterminée.

D'après le degré de sa complicité dans les opérations de l'E.R.R. si la déclaration de LOESE, qu'il ne fit aucun profit personnel dans les transactions faites pour le compte de GOERING, est confirmée en définitif, cette activité pour le compte de GOERING peut être examinée de la même manière que son service à l'E.R.R. (Activité sur ordre.)